

et la fibre, et l'étain a pu être économisé par l'emploi d'un revêtement de fer-blanc plus léger et par la substitution de tôle noire émaillée. Vers la fin de 1943 et de bonne heure en 1944, il fut possible de relâcher et de reviser un certain nombre de ces restrictions sur l'emploi des métaux pour le finissage, bien que dans plusieurs cas les métaux fussent restés rares et sujets à une parcimonieuse répartition de la part de la Commission de contrôle des industries en temps de guerre.

*Produits du bois et du papier.*—La rareté de bois d'œuvre s'est fait sentir depuis 1941, reflétant la pénurie de main-d'œuvre, le volume des besoins militaires et du commerce d'exportation, mais il y avait peu de possibilité de le conserver dans ses usages civils à cause de sa substitution à des métaux devenus encore plus rares dans divers usages importants. Vers la fin de 1943, il fut jugé préférable de retourner au métal dans quelques cas.

Les restrictions sur la fabrication des produits du bois et de la fibre ont été introduites de bonne heure en 1943 pour réduire en général la variété des produits, éliminer les articles non essentiels et assurer ainsi des périodes de production plus longues et économiser de la main-d'œuvre. Le rationnement par contingent fut introduit pour les journaux et les périodiques en janvier 1943 et étendu en juillet à d'autres publications du même genre. A l'été de 1943, la situation du papier devint critique et en novembre l'emploi de matières imprimées commerciales fut soumis au régime du permis et d'autres mesures de conservation furent adoptées. Au cours de la dernière partie de l'année, le Service sélectif national prit des mesures pour obtenir plus de main-d'œuvre, afin de maintenir les approvisionnements de bois à pulpe.

*Huiles et graisses.*—Les exigences de la guerre et la perte de certaines sources étrangères importantes ont demandé des efforts spéciaux pour augmenter la production domestique d'huile de graine de lin, produire des succédanés pour remplacer les huiles chinoise et malaise et limiter la consommation de ce qui restait des réserves devenues rares.

*Textiles et vêtements.*—Durant la guerre, la consommation canadienne de textiles a augmenté d'environ 50 p.c., à cause principalement des besoins militaires et d'une consommation industrielle et civile fortement accrue. L'obtention de fibres, filés et tissus de l'étranger a nécessité, en bonne partie, des négociations entre le Canada et les organismes d'Etat de l'étranger (voir p. 453).

En juillet 1943, les besoins canadiens de cotonnades anglaises, qui s'élevaient auparavant à un total de cinq à dix millions de livres annuellement, furent transférés aux Etats-Unis, et l'organisation de cette nouvelle source d'approvisionnement exigea beaucoup de travail. Les exportations de tissus de coton des Etats-Unis sont sujettes depuis le 1er janvier 1944 à un contrôle plus officiel, lequel a l'avantage d'assurer le Canada de ses approvisionnements dans ce pays.

Au pays, la fabrication des textiles et des vêtements tombe sous la juridiction de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre qui a organisé, dans certains détails, la production des filés et des tissus. Par exemple, le régime des licences de l'Administration de la laine embrasse maintenant la fabrication, le prix et la quantité de chaque tissu qui doit être produit dans chaque manufacture de lainage du Canada.

Dans le domaine secondaire de la production textile, la Commission a donné, au besoin, des directives de production aux confectionneurs de vêtements, les obligeant à se concentrer sur la production des vêtements essentiels; elle a en outre aidé aux manufacturiers à se procurer des matières premières et de la main-d'œuvre. La